

## S'unir maintenant pour le Lycée

Chers parents, chers amis et bienfaiteurs,

Plusieurs d'entre vous nous ont demandé comment aider au financement du Lycée Hautefeuille qui accueillera sa première promotion d'élèves à la rentrée 2011 et permettra de poursuivre la formation entreprise au Collège. En effet, dans l'immédiat, le Lycée ne sera pas sous contrat et ne bénéficiera donc d'aucun soutien financier public.

Vous savez à quel point il est crucial de pouvoir fournir un enseignement de qualité, axé sur le développement harmonieux de la personne, de plus en plus difficile à assurer aujourd'hui.

Vous savez à quel point il est crucial de pouvoir offrir à ces élèves un environnement de travail sûr et formateur dans tous ses aspects.

Vous savez à quel point il est nécessaire de transmettre des savoirs exigeants et des valeurs authentiques.

Pour cela vous avez maintenant deux moyens à disposition :

### 1. Vous êtes assujettis à l'ISF :

L'association portant le projet de lycée n'est pas habilitée à recevoir de tels dons. En revanche, la **Fondation pour l'École**, fondation reconnue d'utilité publique dédiée au soutien des écoles indépendantes, peut émettre des reçus fiscaux au titre de l'ISF. Or, après examen de notre dossier de demande de subvention, la **Fondation pour l'École** s'est engagée à nous aider financièrement pour faciliter l'ouverture de cet établissement.

### 2. Vous souhaitez faire un don déductible de l'IRPP :

Le fonds de dotation **Vouloir l'Éducation** participe au financement du projet. Il est habilité à émettre des reçus fiscaux au titre de l'IRPP. Il peut également recevoir donations et legs.

Après vingt-cinq ans d'existence Hautefeuille sait pouvoir compter sur un réseau de parents, d'anciens élèves, d'anciens parents et d'amis généreux qui auront sûrement à cœur d'apporter leur pierre à cet ambitieux projet attendu depuis tant d'années.

Je vous remercie par avance de votre générosité.

Pierre Sauleau

*PS : Diffuser largement ce courrier est aussi un moyen de nous aider !*

## S'unir maintenant pour le Lycée

Dépense réelle après déduction fiscale ISF 75%	Montant de votre don	Dépense réelle après déduction fiscale IRPP 66%
125 €	500 €	170 €
250 €	1 000 €	340 €
1 500 €	2 000 €	680 €
1 250 €	5 000 €	1 700 €
2 500 €	10 000 €	3 400 €
5 000 €	20 000 €	6 800 €

### Don ISF :

Je souhaite contribuer à hauteur de \_\_\_\_\_ € pour le Lycée Hautefeuille.

Chèque à l'ordre de la «**FONDATION POUR L'ÉCOLE**».

Nous le transmettrons ensuite à la Fondation qui vous adressera un reçu vous permettant de bénéficier d'une réduction d'ISF à hauteur de 75% du montant de votre don.  
(Le montant maximum de réduction d'ISF accordée est de 50 000 € par an, ou de 45 000 € si vous avez également utilisé, au cours de la même année, le dispositif de réduction ISF pour l'investissement au capital d'une PME.)

### Don IRPP :

Je souhaite contribuer à hauteur de \_\_\_\_\_ € pour le Lycée Hautefeuille.

Chèque à l'ordre du fonds de dotation «**VOULOIR L'ÉDUCATION**».

Nous vous adresserons un reçu vous permettant de bénéficier d'une réduction d'ISR à hauteur de 66% du montant de votre don.

Adressez vos dons à :

**Collège - Lycée HAUTEFEUILLE**  
**65 rue Armand Silvestre**  
**92400 COURBEVOIE**